

21/12/2016



# ADMINISTRATIFS TECHNIQUES



# PPCR catégorie C

**Le 1er janvier 2017, le PPCR sera effectif pour les personnels de catégorie C : Adjoints Administratifs et Adjoints Techniques.**

Dans la SNAP'NEWS 16 du SNAPATSI vous pouvez retrouver toutes les modalités de reclassement au 1er janvier 2017 (dispositions du décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat) et les revalorisations indiciaires entre 2017 et 2020 (article 9 du décret n° 2016-589 du 11 mai 2016 modifiant le décret n° 2008-836 du 22 août 2008 fixant l'échelonnement indiciaire des corps et emplois communs aux administrations de l'Etat et de ses établissements publics ou afférents à plusieurs corps de fonctionnaires de l'Etat et de ses établissements publics).

## Nouvelles appellations des grades au 01/01/2017

Selon les dispositions du décret n° 2016-1084 du 3 août 2016 modifiant le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat et les décrets relatifs à l'organisation de leurs carrières, **les corps des adjoints administratifs et des adjoints techniques comporteront 3 grades (Article 1)**

Selon les dispositions des articles 26 et 27 du même décret

### Jusqu'au 31/12/2016

### A compter du 01/01/2017

Adjoint administratif de 2ème classe

Adjoint technique de 2ème classe

Adjoint administratif

Adjoint technique

Adjoint administratif de 1ère classe

Adjoint technique de 1ère classe

Adjoint administratif principal de 2ème classe

Adjoint technique principal de 2ème classe

Adjoint administratif principal de 2ème classe

Adjoint technique principal de 2ème classe

Adjoint administratif principal de 1ère classe

Adjoint technique principal de 1ère classe

Adjoint administratif principal de 1ère classe

Adjoint technique principal de 1ère classe

#### BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque  
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20  
Fax. 01.44.53.01.14

[snapatsi@snapatsi.fr](mailto:snapatsi@snapatsi.fr)

# Le SNAPATSI vous informe